

Ethos Index on MSCI World*

Un indice boursier Ethos calculé par MSCI



Factsheet - 31.10.2020

Points clés

Cet indice calculé par MSCI sur la base de données Ethos est rebalancé deux fois par an. Il a pour but d'exclure de l'indice traditionnel MSCI World (MXMO) les sociétés actives dans des secteurs sensibles ou dont le comportement est très controversé (Principes 2 et 3 des Principes d'Ethos pour l'Investissement Socialement Responsable. Sont donc exclues les sociétés actives dans les produits suivants: armement, tabac, OGM dans l'agrochimie, nucléaire, charbon, pornographie, les énergies fossiles d'origine non-conventionnelles et les jeux de hasard. Les sociétés dont le comportement fait l'objet d'une controverse majeure sont également exclues. Exemples de controverses ESG:

- Environnement: Dommages environnementaux irréversibles, ...
- Sociales: Travail des enfants, violation des droits Humains, ...
- Gouvernance: Scandales financiers, ...
- Autres controverses majeures possibles:
- Ethique des affaires: Corruption, manipulation de marché, ...
- Produits: Armes controversées, ...

Sans compter les doubles exclusions, les sociétés qui ne sont pas dans l'Ethos Index on MSCI World représentent 8.05% de l'indice de base (MSCI World au 31.10.2020).

Positions et répartition sectorielle

Top 10 positions

	Ethos Idx	MXWO		
APPLE	4.7%	4.3%		0.4%
MICROSOFT CORP	3.6%	3.3%		0.3%
AMAZON.COM	3.2%	3.0%		0.3%
FACEBOOK A	1.6%	1.5%		0.1%
ALPHABET C	1.2%	1.1%		0.1%
ALPHABET A	1.2%	1.1%		0.1%
JOHNSON & JOHNSON	0.9%	0.8%		0.1%
PROCTER & GAMBLE CO	0.8%	0.8%		0.1%
NESTLE	0.8%	0.8%		0.1%
NVIDIA	0.8%	0.7%		0.1%

Empreinte carbone

L'empreinte carbone est calculée sur la base de:

- Scope 1 du GHG Protocol : Emissions directes issues des activités de production (p. ex. combustion de carburant sur les sites de la société).
- Scope 2 du GHG Protocol : Emissions indirectes provenant des fournisseurs directs d'énergie (p. ex. consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers).

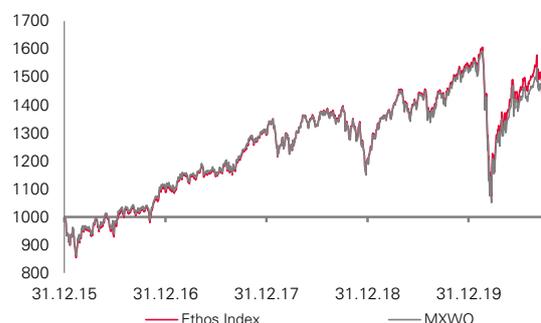
Exclusions

Exclusions liées aux produits

	Nbre de sociétés	Poids dans le MXWO
Armement	34	1.95%
Armement non-conventionnel	19	1.44%
Exposition au charbon	48	2.23%
Jeux de hasard	19	0.34%
Nucléaire	34	2.21%
OGM	2	0.16%
Pornographie	0	0.00%
Tabac	9	0.75%
Energie fossile non-conv.	26	0.91%
Total (sans les doubles exclusions)	147	6.97%

Performance comparée en CHF

	Ethos Idx Cumulée	MXWO Cumulée	Ethos Idx Annualisée	MXWO Annualisée
1 mois	-3.32%	-3.27%	-	-
3 mois	-1.07%	-1.39%	-	-
YTD	-4.25%	-6.28%	-	-
Depuis lancement (31.12.2015)	46.45%	42.24%	8.21%	7.56%



La performance historique réalisée ne constitue pas un indicateur des résultats actuels ou futurs.

Répartition par secteur

	Ethos Idx	MXWO		
Finance	13.1%	12.1%		1.0%
Technologie de l'information	23.3%	21.6%		1.7%
Consommation cyclique	12.5%	11.9%		0.6%
Santé	14.6%	13.5%		1.1%
Industrie	9.3%	10.4%		-1.2%
Consommation non cyclique	8.1%	8.2%		0.0%
Energie	1.4%	2.4%		-1.1%
Matériaux	3.7%	4.5%		-0.8%
Immobilier	3.0%	2.8%		0.2%
Services de communications	10.0%	9.2%		0.8%
Services aux collectivités	1.0%	3.4%		-2.4%
Total	100.0%	100.0%		

Intensité carbone (tonnes CO2e / MCHF de chiffre d'affaires)



Source: Ethos; Trucost; MSCI - 30.09.2020

Exclusions liées au comportement

	Nbre de sociétés	Poids dans le MXWO
Environmentale	20	0.98%
Ethique des affaires	7	0.47%
Gouvernance	0	0.00%
Liée au produit	5	0.20%
Sociale	3	0.23%
Total (sans les doubles exclusions)	35	1.77%

* A custom index calculated by MSCI based on the exclusion list provided by Ethos.

Catégories d'exclusion et top 3 des sociétés exclues

Armement conventionnel et non-conventionnel

L'armement conventionnel se réfère à la production d'armes et d'équipements accessoires directement liés, utilisés par des forces militaires de combat et de défense. Il s'agit d'armes conventionnelles pouvant être utilisées à des fins défensives et suivant le respect du droit international humanitaire.

L'armement non conventionnel se réfère à la production d'armes et d'équipements liés qui sont interdites par les principales conventions internationales. Il s'agit principalement d'armes chimiques, bactériologiques ou nucléaires ainsi que de bombes à sous-munitions.

Energies fossiles d'origine non-conventionnel

L'exclusion s'applique aux sociétés actives dans l'extraction et l'exploitation des énergies fossiles non conventionnelles suivantes : pétrole issu des sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, ainsi que pétrole et gaz issus de l'Arctique. En raison de leur rôle-clé dans le développement de ces activités, Ethos exclut également les sociétés qui participent au transport de ces énergies par oléoducs et

Exposition au charbon

Le critère du charbon fait référence à l'extraction de charbon ou la production d'électricité à partir de charbon.

Jeux de hasard

Le critère des jeux de hasard se réfère à l'exploitation de casinos, de champs de courses et à la production de machines à sous, ainsi qu'aux entreprises octroyant des crédits à l'intérieur des casinos.

Nucléaire

Le secteur de l'énergie nucléaire se réfère aux activités de production d'énergie nucléaire, à la construction de réacteurs nucléaires, ainsi qu'aux activités d'entreposage et de retraitement de déchets radioactifs, à l'approvisionnement en combustible nucléaire ou d'uranium.

Organismes génétiquement modifiés (OGM)

Le critère des OGM se réfère aux activités agrochimiques. Sont concernées les entreprises qui font une promotion active des OGM à travers le développement d'organismes génétiquement modifiés, la production de semences transgéniques et, le cas échéant, de produits liés. L'exclusion ne s'applique pas au domaine médical.

Pornographie

Le critère de la pornographie fait référence à la production de représentations d'actes sexuels dégradants et contraires à la dignité humaine, ainsi qu'à la diffusion active de ce matériel par différents canaux tels que les médias, les commerces, ou encore l'internet.

Tabac

Le critère du tabac se réfère aux activités de production de cigarettes, cigares, tabac pour la pipe, ainsi qu'aux entreprises dont l'activité primaire consiste dans le négoce de tabac et/ou la distribution en gros de tabac brut vers les producteurs de cigarettes, etc.

Controverses majeures

Le critère d'une controverse majeure est caractérisé par un enjeu non-reconnu par la société et/ou un manque de réactivité à adresser ce dernier.

Ethos Services SA

1 Place de Pont-Rouge, Case postale, CH-1211 Genève 26 - T +41 22 716 15 55 - F +41 22 716 15 56
Bureau de Zürich: Bellerivestrasse 3, CH-8008 Zurich - T +41 44 421 41 11 - F +41 44 421 41 12
www.ethosfund.ch - info@ethosfund.ch

Disclaimer

Ce document de marketing est émis par Ethos Services SA. Il n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par des personnes physiques ou des entités qui seraient citoyennes d'un Etat ou auraient leur résidence dans un lieu, Etat, pays ou juridiction dans lesquels sa distribution, publication, mise à disposition ou utilisation seraient contraires aux lois ou règlements en vigueur. Seule la dernière version du prospectus, des règlements ainsi que du rapport annuel du fonds ou du compartiment de fonds doit être considérée comme une publication sur la base de laquelle se fondent les décisions de placement. Ces documents sont disponibles sur le site www.ethosfund.ch ou auprès de chacun des bureaux Ethos mentionnés ci-dessus. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre, ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments financiers. Les informations, avis et évaluations qu'il contient reflètent un jugement au moment de sa publication et sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable. Ethos Services SA n'a pris aucune mesure pour s'assurer que les fonds ou compartiments de fonds auxquels il est fait référence dans le présent document sont adaptés à chaque investisseur en particulier, et ce document ne saurait remplacer un jugement indépendant. La valeur et les revenus tirés des titres ou des instruments financiers mentionnés dans le présent document peuvent fluctuer à la hausse ou à la baisse, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité du montant initialement investi. Les facteurs de risque sont décrits dans le prospectus du fonds. Aussi n'est-il pas prévu de les reproduire ici dans leur intégralité. La performance passée ne saurait préjuger ou constituer une garantie des résultats futurs. Les données relatives à la performance n'incluent ni les commissions, ni les frais prélevés lors de la souscription ou le rachat de parts. Ce matériel de marketing n'a pas pour objet de remplacer la documentation détaillée émise par le fonds ou les informations que les investisseurs doivent obtenir du ou des intermédiaires financiers en charge de leurs investissements dans les actions des fonds ou du compartiment de fonds mentionnés dans ce document. Lorsque le portefeuille se compose d'actifs libellés dans d'autres monnaies, le risque lié aux variations des taux de change peut subsister.

Nom	Poids dans le MXWO
HONEYWELL INTERNATIONAL	0.27%
LOCKHEED MARTIN CORP	0.20%
RAYTHEON TECHNOLOGIES	0.19%

Nom	Poids dans le MXWO
ENBRIDGE	0.13%
TC ENERGY CORPORATION	0.08%
CONOCOPHILLIPS	0.07%

Nom	Poids dans le MXWO
IBERDROLA	0.16%
BHP GROUP (AU)	0.16%
DUKE ENERGY CORP	0.16%

Nom	Poids dans le MXWO
FLUTTER ENTERTAINMENT	0.06%
LAS VEGAS SANDS CORP	0.04%
GALAXY ENTERTAINMENT GRP	0.03%

Nom	Poids dans le MXWO
NEXTERA ENERGY	0.33%
IBERDROLA	0.16%
DUKE ENERGY CORP	0.16%

Nom	Poids dans le MXWO
BAYER	0.11%
CORTEVA	0.06%
-	-

Aucune société dans l'univers de référence

Nom	Poids dans le MXWO
PHILIP MORRIS INTL	0.25%
BRITISH AMERICAN TOBACCO	0.17%
ALTRIA GROUP	0.15%

Nom	Poids dans le MXWO
EXXON MOBIL CORP	0.32%
DUKE ENERGY CORP	0.16%
RIO TINTO PLC (GB)	0.14%

Signatory of:

